

# Le marais de Brignancourt

**Une zone humide à préserver et le dernier des vingt-deux moulins de la Viosne.**

**D** En sortant de la gare d'Us, prendre à gauche. Franchir le passage à niveau et monter la rue obliquant un peu vers la gauche jusqu'à l'église. La contourner et continuer par la rue Henri-Clément. Au carrefour suivant, prendre la rue de Dampont. (*Le château est visible de l'autre côté de la vallée*).

**①** A un carrefour, prendre la route de droite pour franchir la voie ferrée et la Viosne. A Dampont, tourner à gauche. Traverser la vallée d'Orémus, monter sur le plateau.

**②** Atteindre le point de jonction avec le diverticule de Santeuil — Le Perchay.

► Pour rejoindre la gare de Santeuil (1 km), prendre à gauche le chemin pénétrant dans Santeuil, puis la première rue à gauche. Au carrefour, tourner à gauche, suivre la rue Jean-Mermoz, franchir la Viosne et atteindre la gare.

► Pour aller de la gare au gîte de la ferme de la Tanière (3 km), poursuivre sur la D 51, franchir le ru de la Couleuvre et prendre en face la route du Perchay, puis à gauche un chemin parallèle à la route d'Us, remonter ensuite la vallée aux Moines. Entrer dans Le Perchay par la rue du Cornouiller, puis, sur une petite place, prendre à droite la Grande-Rue jusqu'à la sortie du village ; à gauche, se trouve le gîte équestre.

## Communes :

Us, Santeuil, Brignancourt, Chars

## Départ :

Us (gare)

## Longueur :

12 km

## Durée :

3 h 15

## Balisage :

GR 1 et GR 1D blanc-rouge

## Carte IGN au

1 : 25 000 :

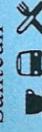
2213 O

## Ressources :

Us



Santeuil



Chars



## A voir :

Us : *église 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> ; château de Dampont (second Empire) ; ferme à colombier 16<sup>e</sup>.*  
Santeuil : *cf. cir cuit 8.*

Chars : *église 11<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> ; ruines de l'ancien château ; ferme de Bercagny,*

Le GR 1 s'oriente à l'Est jusqu'au carrefour de chemins près d'un bois. Obliquer au Nord-Ouest, couper une route, longer un terrain de sport. Au carrefour des D 159 et D 51, prendre la D 159 à droite en direction de Marignes jusqu'à un virage de la route, près de deux anciens réservoirs, marquant la jonction avec le GR 1D.

③ **Balisage blanc-rouge (GR 1D)** : se diriger à l'Ouest vers l'entrée d'un bois. Par un chemin empierré sinueux, descendre jusqu'à Bri-gnacourt. Par la rue de la Mairie, atteindre la place des Tilleuls. Tourner à gauche, puis à droite. Franchir la Viosne, puis la voie ferrée.

④ Dans un virage à gauche de la route (*jonction avec les PR 7 et 8*), continuer en face par un chemin en sous-bois, très humide. Après une prairie, prendre le chemin de droite. Avant une station d'épuration, tourner à droite en direction de la voie ferrée. Utiliser ensuite le chemin parallèle à celle-ci jusqu'à un passage à niveau. Le dépasser pour atteindre la gare de Chars.

## Les milieux humides

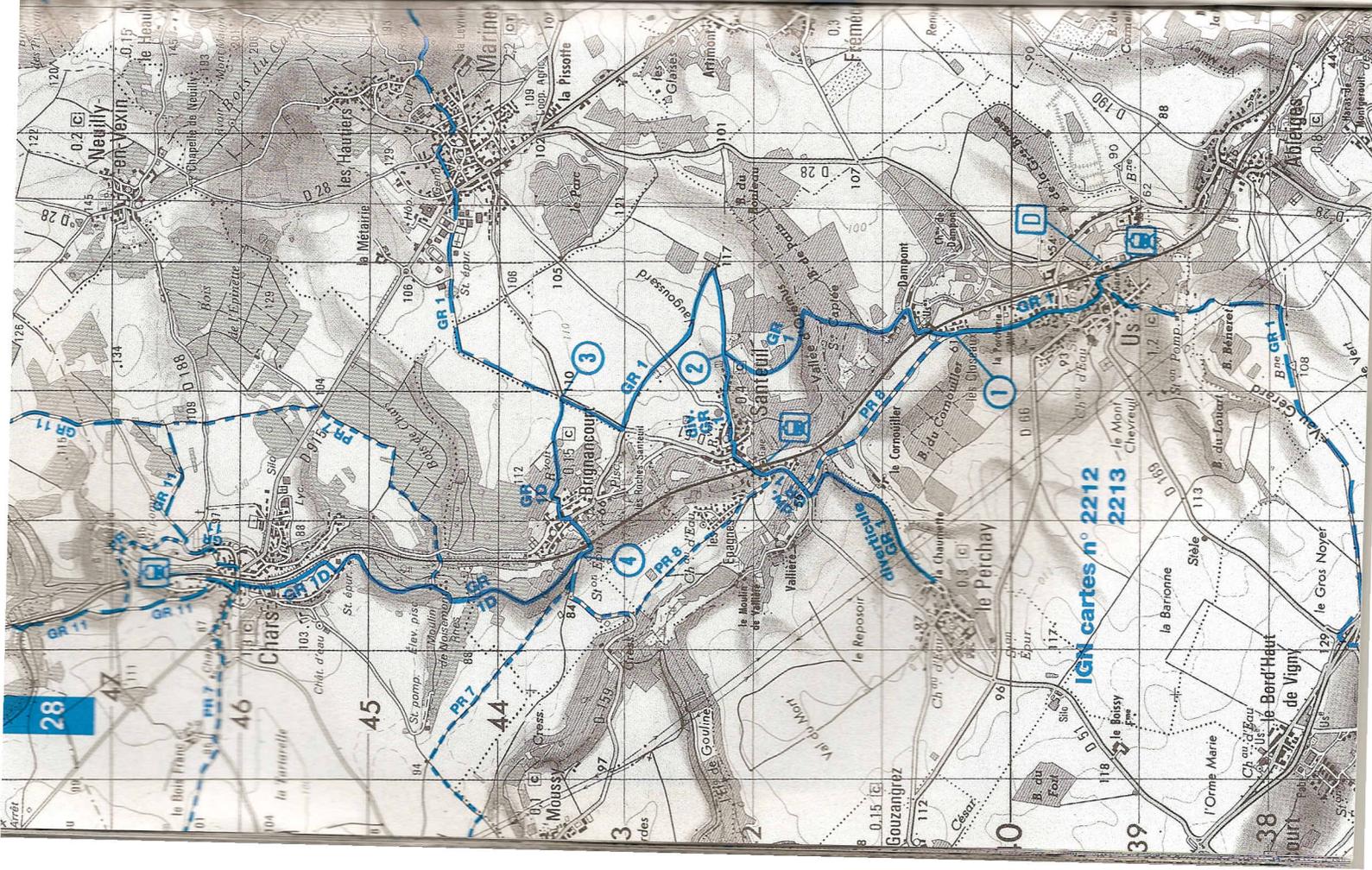
Entre terre et eau, les zones humides comprennent des milieux aquatiques très divers. En milieu continental, ils sont représentés par les eaux continentales stagnantes ou courantes de faible profondeur.

Le rôle de ces zones humides est important à différents titres :

Les tourbières\*, par exemple, sont des milieux très productifs (élaboration importante de matière

végétale) en raison de la forte concentration en éléments minéraux nutritifs et d'une reminéralisation importante. Par ailleurs, la présence d'eau et la faible profondeur permettent la pénétration de la lumière solaire, éléments extrêmement favorables à la photosynthèse, phénomène essentiel au développement des végétaux. La richesse en

\* tourbière : marécage où se forme la tourbe, issue de la décomposition partielle de certains végétaux.



*De tous temps, les zones humides ont fait peur. Aujourd'hui, elles sont protégées à l'échelle locale et internationale en raison de leur rôle écologique.*

*Ph. CAUE 95.*



*éléments nutritifs explique l'abondance d'oiseaux dans ces zones.*

*Eponges et filtres, les milieux humides régulent et assainissent. Ils se gonflent en période de crues et restituent l'eau en période de sécheresse, ils épurent l'eau en transformant de nombreuses matières organiques. Ils échangent avec les milieux voisins (forêts, prairies...), ce qui les rend très dépendants et également très fragiles.*

*Les zones humides sont menacées. De tout temps, elles ont fait peur et l'on a toujours cherché à maîtriser ces zones sauvages et incertaines. George Sand dans La Mare au diable en évoque les personnages et légendes.*

*Aujourd'hui, les travaux hydrauliques, les grandes infrastructures, le drainage*

*sont autant de menaces pour les zones humides. De nombreuses mesures ont été prises à l'échelle locale et internationale afin de préserver des zones en raison de leur rôle écologique. Cependant, protection ne veut pas dire abandon : par exemple, un marais, s'il n'est plus entretenu, évolue naturellement vers le boisement et donc l'assèchement (les arbres pompant l'eau du sol). La protection visera donc à maintenir l'humidité du marais de façon à conserver sa richesse écologique liée à la présence de l'eau.*

*Des sentiers de randonnées permettent d'apercevoir certains d'entre eux, notamment le marais de Noisemont à Brignancourt et Chars et le marais du Rabuais à Arronville.*